

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02382 Numéro SIREN : 383 359 510 Nom ou dénomination : REX ROTARY
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2020 sous le numéro de dépôt 15359



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Rex Rotary S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020
Rex Rotary S.A.S.
3, rue Jesse Owens - 93210 La Plaine Saint-Denis
Ce rapport contient 28 pages
Référence : GL-203-009

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.,
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €,
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Rex Rotary S.A.S.

Siège social : 3, rue Jesse Owens - 93210 La Plaine Saint-Denis
Capital social : € 24 683 460

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

A l'Associé unique de la société Rex Rotary S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rex Rotary S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 27 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous ont été adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juillet 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Guillaume Livet
Associé

Bilan REX ROTARY

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...				
Fonds commercial	9 495 135	6 484 424	3 010 710	3 010 710
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	21 801	14 150	7 651	11 830
Autres immobilisations corporelles	4 387 133	3 313 263	1 073 871	1 248 430
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	373 083		373 083	324 227
ACTIF IMMOBILISE	14 277 152	9 811 837	4 465 316	4 595 197
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 400 151	59 640	3 340 511	2 203 035
Avances et acptes versés	65 238		65 238	118 987
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	8 210 869	183 234	8 027 635	11 255 762
Autres créances	113 505 951		113 505 951	106 319 106
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	14 440 501		14 440 501	13 113 660
Charges constatées d'avance	290 416		290 416	86 106
ACTIF CIRCULANT	139 913 125	242 874	139 670 251	133 096 655
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	154 190 277	10 054 711	144 135 566	137 691 853

Bilan REX ROTARY

	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
PASSIF		
Capital		
Capital	24 683 460	24 683 460
dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 468 346	2 468 346
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	86 857 155	75 269 032
Résultat		
Résultat de l'exercice	8 132 754	11 588 123
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	122 141 715	114 008 961
Provisions pour risques	2 319 699	2 246 816
Provisions pour charges	189 869	165 900
PROVISIONS	2 509 568	2 412 716
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	206 598	95 307
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 488 319	7 386 929
Dettes fiscales et sociales	10 349 141	11 565 852
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 825	9 603
Autres dettes	104 771	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 326 629	2 212 484
DETTES	19 484 284	21 270 175
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	144 135 566	137 691 853

Compte de résultat REX ROTARY

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France	63 537 210	63 845 946
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	52 796 010	53 151 644
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	116 333 220	116 997 590
Production stockée		
Production immobilisée	92 040	161 034
Subventions d'exploitation		
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	1 228 521	1 211 742
Autres produits	87 111	74 815
Total des produits d'exploitation	117 740 893	118 445 181
Achats de marchandises	41 242 949	39 693 721
Variation de stock de marchandises	-1 142 766	182 596
Achats matières premières et autres approvisionnements	49 359	50 924
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	19 209 635	19 910 211
Impôts, taxes et versements assimilés	1 703 338	2 077 840
Salaires et Traitements	26 809 735	26 675 493
Charges sociales	10 272 609	10 271 127
Dotations aux amortissements sur immobilisations	432 941	505 515
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	5 290	
Dotations d'exploitation aux provisions	1 441 494	136 000
Autres charges	152 438	205 513
Total des charges d'exploitation	100 177 023	99 708 942
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 563 870	18 736 239
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.	5 463	5 505
Autres intérêts & produits assimilés		
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change	2 182	105
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	7 645	5 610
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées	1	
Différences négatives de change	243	78
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	244	78
RESULTAT FINANCIER	7 401	5 532
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	17 571 271	18 741 771

Compte de résultat REX ROTARY

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	49 412	98 889
Produits exceptionnels sur opération en capital	3 084	4 750
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges	422 826	
Total produits exceptionnels	475 321	103 639
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 353 132	116 016
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 022	44 189
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
Total charges exceptionnelles	5 368 154	160 205
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 892 833	-56 566
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	470 571	1 435 796
Impôts sur les bénéfices	4 075 114	5 661 286
TOTAL DES PRODUITS	118 223 860	118 554 430
TOTAL DES CHARGES	110 091 106	106 966 307
BENEFICE OU PERTE	8 132 754	11 588 123

*Faits caractéristiques REX ROTARY**FAITS CARACTERISTIQUES**Autres éléments significatifs*

La société a été impactée sur le dernier mois par les effets de la pandémie Covid-19 et du confinement effectif au 17 mars 2020. La perte de chiffre d'affaires peut être estimée de l'ordre de 4 millions €. En conséquence, le niveau d'activité constaté est similaire à l'an passé alors que se confirme la croissance des ventes d'équipements de matériel informatique et l'affaiblissement de la seule bureautique par effet de gamme (moins de A3, plus de A4) et de marché. Les activités de services, affectées par la baisse tendancielle du prix de la copie, demeurent néanmoins stables, grâce à la croissance légère du parc bureautique installé et à la croissance toujours soutenue des solutions informatiques sous maintenance. La marge brute consolide un ratio supérieur à 60% du chiffre d'affaires et progresse de 0.6 M€, le résultat d'exploitation s'établit à 17 564 K€ contre 18 736 K€ l'an passé. Il intègre une provision pour PEPA 2020 de 476K€. Le résultat exceptionnel représente une charge nette de 4.9 M€ liée principalement à des redressements URSSAF payés mais contestés.

Règles et méthodes comptables REX ROTARY

Désignation de la société : REX ROTARY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2020, dont le total est de 144 135 566 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 132 754 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 avril 2019 au 31 mars 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement n°2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Matériel et outillage industriels : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans / 9 ans sur baux commerciaux
- * Matériel de bureau : 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

Fonds commerciaux

Dans le cadre de la première application du Règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 qui transpose la directive comptable européenne 2013/34/UE, une analyse relative aux fonds commerciaux de la société a été menée au cours de l'exercice ouvert le 1er avril 2016.

Au terme de cette analyse, la durée d'utilisation de ces fonds commerciaux, présumée non limitée, n'a pas été remise en cause. En conséquence, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Règles et méthodes comptables REX ROTARY

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les machines neuves et accessoires sont valorisées au prix "occasion" au bout de six mois d'existence.

Les stocks de consommables sont dépréciés pour la valeur excédant trois ans de consommation.

Les stocks de pièces détachées sont dépréciés pour la valeur excédant deux ans de consommation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation à 100% est pratiquée pour les créances échues à plus d'un an ainsi que pour les comptes clients en statut de procédure collective, une provision de 40% est constituée pour les créances échues depuis plus de 180 jours et de 20% pour celles de plus de 90 jours.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Conformément au règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les principales méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont :

- Machines, accessoires & solutions : le fait générateur est l'installation de la machine sur le site du client, concrétisée par un procès-verbal de réception signé.
- Consommables & pièces détachées hors contrat de service après vente : le fait générateur est l'expédition de la marchandise.
- Contrat de service : les prestations facturées sont reconnues sur la période considérée.
- Prestations de services et formation : les prestations spécifiques sont reconnues à la réalisation du service.

Provisions pour risques et charges

Une telle provision est comptabilisée si :

- il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'évènement survenus ou en cours qui rendent probable une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente;
- une estimation fiable du montant peut être effectuée (estimation du management, consultation de conseils et avocats ...)

Les provisions sont constituées et maintenues sur la base des risques identifiés par la société durant l'exercice pour couvrir des litiges en cours portant sur des contrats fournisseurs, clients et employés.

Règles et méthodes comptables REX ROTARY

Provision DEEE

En application du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, la société sera amenée à supporter certaines charges de retraitement des déchets pour les équipements électroniques mis sur le marché après le 13 août 2005. En conséquence et conformément aux interprétations comptables, la société dispose à la clôture de l'exercice d'une provision de 189 869 euros pour faire face aux obligations de recyclage, avec une charge de retraitement dans l'exercice de 36 184 €.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise REX ROTARY, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

*Informations relatives au bilan REX ROTARY***INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN****Actif immobilisé**

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 495 135			9 495 135
Immobilisations incorporelles	9 495 135			9 495 135
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 801			21 801
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 212 105	35 886	34 664	1 213 327
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 009 534	233 340	69 068	3 173 806
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 243 441	269 226	103 732	4 408 935
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	324 227	70 682	21 826	373 083
Immobilisations financières	324 227	70 682	21 826	373 083
ACTIF IMMOBILISE	14 062 803	339 907	125 558	14 277 152

Informations relatives au bilan REX ROTARY**Détail des immobilisations**

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		269 226	70 682	339 907
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		269 226	70 682	339 907
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		103 732	21 826	125 558
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		103 732	21 826	125 558

Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

	31/03/2020
Éléments achetés	9 495 134
Éléments reçus en apport	
Total	9 495 134

Informations relatives au bilan REX ROTARY

Détail des amortissements et dépréciations

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	6 484 424			6 484 424
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. géné. agenc. aménagements constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	9 971	4 179		14 150
Inst. géné. agencements et aménag. divers	758 986	100 199	29 482	829 704
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 214 224	328 563	59 228	2 483 559
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	2 983 182	432 941	88 710	3 327 413
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	9 467 606	432 941	88 710	9 811 837

Informations relatives au bilan REX ROTARY**Actif circulant****Détail des créances et échéances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	373 083		373 083
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	141 946	141 946	
Autres créances clients	8 068 923	8 068 923	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 359	1 359	
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	130 772	130 772	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 373 819	1 373 819	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers			
Groupe et associés	112 000 000	112 000 000	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	290 416	290 416	
Total	122 380 318	122 007 235	373 083
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Groupe et associés

Ce poste inclut principalement un prêt à court terme de 112 000 000 euros accordé à Ricoh Europe Finance Limited dans le cadre de la gestion centralisée de trésorerie au sein du groupe Ricoh Europe. Ce prêt renouvelable à échéance mensuelle porte intérêt à un taux variable qui a été nul sur toute la durée de l'exercice clos le 31 mars 2020.

Informations relatives au bilan REX ROTARY

Charges à payer

	Montant
Charges A Payer/Fournisseurs	1 231 271
FNP Rachats Concurrents	1 569 191
Provisions Congés à Payer	2 033 263
Prov.C.P/Comm.	42 314
Provisions Charges/C.P.	753 313
Prov/Cha/C.P./Comm	16 502
Total	5 645 855

Produits à recevoir

	Montant
Factures A Etablir	728 499
Total	728 499

Capitaux propres**Composition du capital**

Capital d'un montant de 24 683 460,00 euros décomposé en 164 556 400 titres d'une valeur nominale de 0,150 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	164 556 400	0,15
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	164 556 400	0,15

Informations relatives au bilan REX ROTARY**Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent**

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	75 269 032
Résultat de l'exercice précédent	11 588 123
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	86 857 155
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	86 857 155
Total des affectations	86 857 155

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Augmentation du capital	Autres variations	Fin d'exercice
Capital	24 683 460					24 683 460
Réserves légales	2 468 346					2 468 346
Report à nouveau	75 269 032	11 588 123				86 857 155
Résultat	11 588 123	-11 588 123	8 132 754			8 132 754
Total Capitaux Propres	114 008 961		8 132 754			122 141 715

*Informations relatives au bilan REX ROTARY**Provisions*

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	2 412 716	1 441 494	1 344 642		2 509 568
Total	2 412 716	1 441 494	1 344 642		2 509 568

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation	1 446 784	952 473
Financières		
Exceptionnelles		422 826

Les provisions comptabilisées au 31 mars 2020 concernent des litiges prud'homaux et commerciaux à hauteur de 1 456 K€, un risque de redressement d'URSSAF à hauteur de 774 K€ et des provisions pour charges (DEEE notamment) à hauteur de 280 K€.

Informations relatives au bilan REX ROTARY

*Dettes***Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	6 488 319	6 488 319		
Dettes fiscales et sociales	10 349 141	10 349 141		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 825	8 825		
Groupe et associés	104 771	104 771		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	2 326 629	2 326 629		
Total	19 277 686	19 277 686		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

*Comptes de Régularisation***Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées d'avance	290 416		
Total	290 416		

Informations relatives au bilan REX ROTARY**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatés d avance	2 326 629		
Total	2 326 629		

Informations relatives au Résultat REX ROTARY**Ventilation du chiffre d'affaires net****Répartition par secteurs d'activités**

Secteur d'activité	2020
Equipements & Solutions	62 250 743
Services	49 414 047
Commission	4 008 235
Formation	263 818
Fournitures	185 080
Pièces	147 319
Papier	63 978
TOTAL	116 333 220

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 29 694 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation	276 048	
791601 - F.Cout Pedagogique	69 048	
791800 - Transfert De Charges	207 000	
Transfert de charges financières		
Total	276 048	

Informations relatives au Résultat REX ROTARY

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
TOTAL		

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	552 270	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 800 862	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	15 022	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		49 412
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 084
Provisions pour risques et charges		422 826
TOTAL	5 368 154	475 321

La charge exceptionnelle de 4,8 millions d'euros correspond à des redressements d'URSSAF portant notamment sur une requalification du statut des technico-commerciaux sur la période 2012 à 2018. A hauteur d'environ 2,5 millions d'euros (hors intérêts de retard), ce montant concerne des redressements notifiés en 2015 au titre des années 2012 à 2014, qui avaient été payés par Rex Rotary et comptabilisés en « autres créances » à l'actif du bilan jusqu'au 31 mars 2019, car la Société en contestait le bien-fondé devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale (TASS).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, un nouveau contrôle portant sur les années 2015 à 2018 a donné lieu à des redressements similaires pour un montant d'environ 2,3 millions d'euros (hors intérêts de retard). Bien que la Société continue de contester ces redressements devant le Tribunal de Grande Instance (qui a repris les compétences du TASS), les dirigeants ont décidé, en concertation avec l'avocat chargé de l'affaire, qu'il était désormais approprié de les comptabiliser en charges.

Les pénalités et reprises de provisions comptabilisées dans le résultat exceptionnel de l'exercice sont liées à ces redressements d'URSSAF.

En outre, les redressements potentiels relatifs aux périodes non encore contrôlées ont été comptabilisés en provisions pour risques et charges à hauteur de 774 K€.

Informations relatives au Résultat REX ROTARY

*Résultat et impôts sur les bénéfices***Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	17 571 271	5 647 772	13 496 157
+ Résultat exceptionnel	-4 892 833	-1 572 658	-3 320 175
- Participation des salariés	470 571		470 571
Résultat comptable	12 207 868	4 075 114	8 132 754

Informations relatives au Résultat REX ROTARY

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Plus-values à réintégrer	
Autres éléments	
Total	
Allègements de la dette future d'impôt	
Provisions et charges à payer non déductibles	663 149
Autres éléments	
Total	663 149
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

Depuis le 1er avril 2008, la société Rex Rotary est membre du groupe fiscal RICOH France SAS. Une convention d'intégration fiscale a été mise en place dans le cadre de l'article 223A du code général des impôts. Le groupe d'intégration fiscale comprend la société RICOH France SAS et ses filiales dont la SAS Rex Rotary. En conséquence, la société RICOH France SAS s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles à celui-ci dus par le groupe formé par elle-même et ses filiales.

Chaque filiale constate, au titre de chaque exercice, un impôt sur les sociétés égal à celui qu'elle aurait dû verser si elle avait été imposée séparément.

*Autres informations REX ROTARY***AUTRES INFORMATIONS****Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

RICOH EUROPE HOLDING

20 Triton Street
 London, NW1 3BF
 UK

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement prises par le Gouvernement ont impacté l'activité de la société à plusieurs égards :

- Notre activité commerciale s'est brutalement arrêtée ;
- Nos clients ont fermé leurs locaux ;
- Les livraisons de matériel ont été sérieusement perturbées.

Pour faire face à cette baisse d'activité, nous avons eu recours au dispositif de chômage partiel sur les mois d'avril et de mai, en moyenne à hauteur d'environ 50% du temps de travail. Il a aussi été demandé aux salariés de solder au second trimestre leurs droits à congés payés acquis antérieurement au 31 mai 2019. La Société n'a pas eu besoin de recourir aux autres aides mises en place par les pouvoirs publics.

Parallèlement, nous avons proposé à nos clients une offre « télétravail » (ordinateur et imprimante livrés à domicile).

Sur le plan financier, nos résultats seront amputés mais devraient rester bénéficiaires en 2020/21, et notre trésorerie solide nous permettra de faire face à nos échéances sans solliciter de financement bancaire. La continuité d'exploitation de la société n'est donc pas remise en cause.

Effectifs

Effectif moyen du personnel : 612 personnes dont 1,5 apprentis et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	97	
Employés	77	
Ouvriers	408	
Total	612	

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

Autres informations REX ROTARY

*Engagements financiers***Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	3 396 382
Engagements de crédit-bail mobilier	334 165
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	6 392 616
dont Flotte automobile	1 361 243
dont baux immobiliers	5 031 373
Total	10 123 163
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations REX ROTARY

Engagements de retraite

L'engagement figure hors bilan, selon un calcul actuariel intégrant un taux d'actualisation de 1.1% et un taux d'inflation de 1.6%. Ce calcul est réalisé par un cabinet actuaire indépendant.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 3 396 382 euros

REX ROTARY
Société par actions simplifiée au capital de 24.683.460 €
Siège social : 3 rue Jesse Owens 93210 LA PLAINE SAINT DENIS
383 359 510 RCS BOBIGNY
(La « Société »)

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 10 Septembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix septembre, à 10 heures, au siège social de la société RICOH France,

La société RICOH FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 12 894.835,75 euros, ayant son siège social situé au 7-9 avenue Robert Schuman, Parc Icade Paris Orly Rungis, 94150 Rungis, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 337 621 841, représentée par Monsieur Elie CHOUKROUN, son président,

Agissant en qualité d'associé unique, (l'« **Associé Unique** »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants

- Le rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 mars 2020,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Le projet du texte des décisions,
- Les statuts

A pris les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant .

- Lecture du rapport de gestion du président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020,
- Quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et approbation desdites conventions s'il y a lieu,
- Points sur les mandats des Commissaires aux comptes,
- Pouvoirs pour formalités

Le cabinet KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, n'est pas représenté et est excusé

Les représentants du Comité Social et Economique ont également été convoqués

Puis, l'Associé Unique adopte les décisions suivantes .

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, se soldant par un bénéfice de 8 132.753 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports

En conséquence, l'Associé Unique donne, pour l'exercice clos le 31 mars 2020, au président, quitus de sa gestion

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, l'Associé Unique constate que la Société a supporté la somme de 172 716 € au titre des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 dudit code

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 font apparaître un bénéfice de 8 132 753 €, décide d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « report à nouveau »

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois précédents exercices

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce et après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, l'Associé Unique prend acte des conventions réglementées intervenues et/ou poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020

Conventions nouvelles

Aucune convention nouvelle n'a été conclue au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020

Conventions qui se sont poursuivies

- Il a été établi en 2017 une convention de prêt intragroupe entre la Société et la société RICOH EUROPE Ltd pour la somme de 83 millions d'euros à maturité d'un mois, renouvelable, tirée sur la trésorerie disponible. A la clôture de l'exercice, le montant, en principal et intérêt s'est établi à 112 millions d'euros
- Convention d'assistance technique conclue entre RICOH France et notre Société en date du 15 juin 2008
- Convention d'intégration fiscale conclue entre RICOH France et notre Société en date du 1^{er} avril 2008

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, constate que les mandats des commissaires aux comptes arrivent à expiration lors de cet exercice et décide ainsi :

- de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire KPMG S A , et de nommer en remplacement la société Deloitte en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six (6) exercices, expirant à l'issue des décisions de l'associé unique qui sera appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026 ,
- de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant SALUSTRO REYDEL, conformément aux nouvelles dispositions de l'article L. 823-1 du Code de Commerce

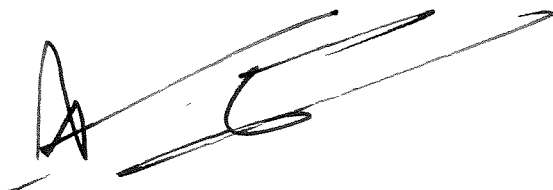
CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toutes les formalités requises et plus généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire

* *

*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Elie Choukroun', written over a horizontal line.

Associé Unique
RICOH FRANCE
Représentée par Monsieur Elie CHOUKROUN, Président